

Sujet : CLERC Jean-François demande : concession des plages naturelles de Mar Vivo/ Les
Sablettes
Date : Thu, 9 Aug 2018 18:33:56 +0200
De : "Jean-François CLERC

la création des lots N°2 et 3 semble difficile à mettre en place, tout en préservant une bande de 3m de libre circulation entre les lots et le bord de l'eau ; la plage étant quasiment inexistante.

le cahier des charges ne reprend pas de façon détaillée et précise certaines règles d'obligations, tels que l'interdiction des chiens, les appareils bruyants, les barbecues, les mégots, les cannettes, les papiers et les crottes de chiens dans le sable, à

coté des poubelles sans qu'il n'y ai jamais de sanctions appliquées, relevant des pouvoirs publics du Maire.

Profil : particulier

Nom : CLERC

Prénom : Jean-François